

Université de Moncton

SENAT ACADEMIQUE

réunion du 16 janvier 1965

- - rapport - -

Les membres suivants n'ont pas pu assister à la réunion du Sénat:

M. Alexandre Boudreau - à cause d'une conférence à Newcastle;  
R. P. Maurice Boivin - à cause du ministère;  
M. Aldéo Renaud - qui est aux études, et le  
Dr Brian T. Newbold.

Assistent au Conseil:

Soeur Jacqueline Bouchard, r.h.s.j., directrice du cours de Nursing,  
R. P. L.-F. D'Entremont, c.j.m., supérieur do Ste-Anne et R. P. Blaise Corrivault,  
préfet des études.

Le secrétaire fait lecture du procès-verbal de la réunion précédente et il en propose l'adoption. M. Raymond LeBlanc l'appuie et le procès-verbal est accepté.

Pour éviter des erreurs, il convient d'inscrire les noms et prénoms des membres dans le procès-verbal.

L'assemblée prend connaissance des demandes adressées au secrétaire lesquelles seront discutées à la fin de la journée.

Pour favoriser les membres d'Edmundston et de Sainte-Anne, dorénavant, il est convenu de se réunir le vendredi au lieu du samedi et après la rentrée des classes plutôt que pendant les vacances.

**Sciences**

Le Président demande que l'ordre du jour soit interverti à cause du Père Paul Bourque qui doit donner son rapport et qui ne se sent pas bien. (Au dire du secrétaire à Soeur Bouchard: il s'est rendu à l'hôpital pour une grippe).

Le R. P. Paul Bourque présente un programme pour l'inauguration d'un cours pré-médical. Il nous brosse un tableau des démarches effectuées à Montréal, Ottawa, et Laval, des exigences des Universités canadiennes et américaines et il soumet un programme selon les recommandations des doyens des différentes universités visitées.

Le R. P. Arthur Gauvin propose l'adoption du programme pré-médical soumis par le R. P. Paul Bourque; M. Jean Cadieux l'appuie et c'est accepté.

A la page 4 du rapport, le Sénat vote les différentes recommandations une à une:

(a) que le cours pré-médical ne soit pas structuré d'une façon autonome mais rattaché aux facultés existantes. Proposé par le R. P. Roland Soucie, c.s.c., appuyé par le R. P. Arthur Gauvin. Accepté.

(b) que les étudiants puissent s'orienter par trois voies différentes:

1- en suivant les cours réguliers du B.A. mais que les options forment le noyau des sciences pré-médicales.

R. P. Arthur Gauvin en propose l'adoption; R. P. Raoul Dionne appuie. Accepté.

2- on suivant un cours conduisant au baccalauréat-ès-sciences. Ce cours devra compléter les sujets requis aux sciences pré-médicales lequel sera conseillé à ceux qui s'orientent vers la recherche.

M. Raymond LeBlanc propose l'adoption, M. Aurèle Young l'appuie et c'est accepté.

3- soit par un programme de trois ans, équivalent à ceux qui sont offerts à Halifax, Ottawa, ou à une université de langue anglaise, ce qui est tout de même déconseillé par l'association américaine des collègues médicaux. M. Jean Cadieux en propose l'adoption, appuyé par M. Aurèle Young. Accepté avec une abstention.

Le R. P. Arthur Gauvin propose que les collègues affiliés aient le droit de donner le cours pré-médical relativement aux recommandations précédentes (a) et (c). Appuyé par le R. P. Léopold Lanteigne, la proposition est acceptée.

(c) Le R. P. Arthur Gauvin propose que le noyau des cours pré-médicaux soit étudié et que les programmes soient mieux définis. Appuyée par le R. P. Reno Desjardins, la proposition est acceptée.

d) Relativement à la compétence des professeurs, il est entendu que les professeurs devront avoir une maîtrise, cependant certains cours pourraient être enseignés par un professeur avec un baccalauréat ou un médecin. Cette proposition appuyée par Soeur Jacqueline Bouchard, est acceptée.

#### **Faculté des Arts**

Le Doyen de la faculté des arts donne le rapport de la réunion qu'a eu lieu à Bathurst le 19 décembre 1964.

Le R. P. Roland Soucie propose que le rapport soit reçu. Appuyé par le R. P. Arthur Gauvin, le Sénat accepte.

Relativement au diplôme d'immatriculation, le R. P. Reno Desjardins propose que l'étude soit faite par le comité des règlements académiques et soumis au Sénat à sa prochaine réunion. La proposition, appuyée par M. Raymond LeBlanc, est acceptée.

M. Camille A. Richard vient présenter au Conseil une structuration des cours de sciences sociales en vue d'une spécialisation en sociologie qui favoriserait les élèves à entrer en deuxième année à Laval. Il est convenu d'envoyer le programme des Sciences sociales aux différents collèges et de l'étudier avant la prochaine réunion du Sénat. Accepté.

#### **Rapport de l'exécutif au Sénat académique relativement aux degrés honorifiques**

L'exécutif recommande que le comité d'organisation de la campagne de souscription soit consulté et que toute décision finale soit remise à la prochaine réunion du Sénat. Accepté.

#### **Règlements académiques**

Le secrétaire fait la lecture du rapport de la réunion du comité des règlements académiques et il en propose l'adoption. M. Raymond LeBlanc l'appuie et le Sénat l'accepte moyennant les modifications suivantes:

- (1) Que Ministère de l'Education soit inséré à la place du Département de l'Instruction Publique.
- (2) Que Maths I, nouveau programme, puisse remplacer algèbre et géométrie;

(3) que le terme "crédit" soit mieux défini:

au cours régulier - 1 hre de cours pendant 15 sem. donne 1  
crédit

- 3 hres de cours pendant 30 sem. donne 6  
crédits;

un cours complet comporte 6 crédits.

à l'extension - 1 hre de cours pendant 10 sem. donne 1  
crédit

- 3 hres de cours pendant 20 sem. donne 6  
crédits

lesquels constituent un cours.

Le R. P. Soucie fait la lecture d'une recommandation des doyens relativement à l'Ecole des sciences sociales.

(1) que le Sénat recommande à l'administration d'organiser une Ecole de Sciences Sociales et de nommer un Directeur.

(2) que soient confiées à cette Ecole les disciplines suivantes: Economie, Sociologie, Sciences politiques, Service social, Administration publique, Relations industrielles.

Le R. P. Reno-L. Desjardins propose que la recommandation des doyens soit acceptée en principe. La proposition appuyée par le R. P. Arthur Gauvin est acceptée.

A la suite de cette recommandation, le R. P. Roland Soucie indique à l'assemblée la nécessité de bien définir les termes: crédit; cours; cours obligatoire; cours options; cours général ou ordinaire; cours de mention; cours de spécialisation et de déterminer les exigences des différents baccalauréats:

(1) Baccalauréat général:

(a) quatre années de scolarité après l'immatriculation junior

(b) nombre de crédits requis - 132 crédits ou 22 cours en plus quatre années de sciences religieuses;

(c) conditions de promotion - moyenne générale 60% chaque sujet 50%.

(2) Baccalauréat avec mention:

(a) Mêmes exigences que Baccalauréat général sauf que les étudiants doivent prendre 5 à 7 cours dans une matière donnée ou groupe

(b) Conditions de promotion - moyenne générale 60%

- chaque sujet 50%

- sujet de mention 60%

(3) Baccalauréat avec spécialisation:

(a) Condition d'admission - 70% à la fin de la première année

(b) Nombre de crédits: 150 crédits ou 25 cours plus 4 années de Sc. Religieuses

(c) Conditions de promotion - moyenne générale 60%  
sujet de spécialisation 60%  
autres sujets 50%

Le R. P. Roland Soucie propose que les suggestions soient reçues et qu'elles soient présentées à la prochaine réunion. Appuyé par le R. P. Reno Desjardins, les suggestions sont acceptées telles que proposées.

### **Physique**

M. Raymond LeBlanc présente un programme du Baccalauréat en Physique avec spécialisation et il demande que les élèves actuels de 3e et de 4e années puissent continuer le cours déjà commencé; le R. P. Reno Desjardins propose que le programme soit accepté en principe mais que l'option en troisième année soit science religieuse. Le R. P. Louis-Marcel Daigle appuie la proposition et celle-ci est acceptée.

### **Commerce**

M. Jean Cadieux fait part au Sénat que le Baccalauréat en administration par extension est impossible vu le manque de professeurs, mais il demande de pouvoir présenter les étudiants en vue d'un baccalauréat ès sciences commerciales avec spécialisation en économie. Appuyé par le R. P. Reno Desjardins, la proposition est acceptée.

### **Sciences hospitalières**

R. Sr Jacqueline Bouchard présente au Sénat un résumé de ses démarches depuis son arrivée à l'Université, et elle remet au Sénat le mémoire envoyé à l'Association des Infirmières du N.-B. en vue de l'approbation de l'Ecole.

Le R. P. Roland Soucie propose que les deux rapports soient reçus. Appuyé par M. Jean Cadieux, le Sénat les "reçoit".

### **Psychologie et Education**

Le R. P. Roland Soucie présente aux membres du Sénat un résumé des activités de l'Ecole et propose que le résumé soit reçu. M. Raymond LeBlanc l'appuie et l'Assemblée accepte.

### **Extension**

Le R. P. Roland Soucie propose que le rapport du Département d'Extension soit étudié par les membres du Sénat individuellement et qu'il soit repris en mars. Accepté.

### **Lettres reçues:**

Les formules des relevés de notes indiquent que seul le secrétaire général peut signer les relevés de notes; le R. P. Lucien Audet demande que le directeur des études des collèges affiliés soit autorisé de signer les relevés officiels de notes. Accepté.

Le R. P. Arthur Gauvin indique que les prescriptions du Sénat relativement aux questionnaires et à la correction des examens du Collège Jésus Marie ont été exécutées et il demande au Sénat une directive pour les examens de la fin de l'année. Le Sénat est d'avis de suivre le même procédé avec les examens de la fin de l'année. Le Secrétaire devra communiquer cette décision aux autorités de Bathurst afin d'avertir le Collège Jésus-Marie.

Ajournement à 18 hres 52 min.